

HISTORIQUE DU REGIMENT DES SAPEURS POMPIERS DE PARIS PENDANT LA GRANDE GUERRE (1914-1918)

MOBILISATION GÉNÉRALE :

Le 4 août 1914, l'effectif du Corps, grossi par l'arrivée de réservistes, était de :

- * 50 officiers
- * 202 sous-officiers
- * 1910 hommes

En raison de son double caractère militaire et professionnel, le Régiment allait avoir pendant la guerre une double mission ; il était à la disposition des autorités militaires pour participer directement ou non aux opérations militaires ; il devait aussi assurer la défense de Paris contre l'incendie.

Dès le début, un grand nombre d'officiers, chargés de missions temporaires spéciales, prévues dès le temps de paix pour la période de mobilisation rejoignaient le poste qui leur avait été assigné : le 3 août, les Médecins du Corps faisant partie de l'armée active étaient remplacés par des médecins de la réserve et de la territoriale. Un poste de la 10ème compagnie composé de 10 hommes commandés par un sergent était désigné pour surveiller la ligne téléphonique entre Roissy-en-France et Mesnil-Amelot. Le 4 août, les postes de gare fournis par la Garde Républicaine étaient remplacés par le Régiment qui détachait pour ce service 4 adjudants et 354 hommes. Divers petits postes protégeaient les établissements militaires importants, manutentions, parc à fourrage, ateliers de l'intendance, etc. Le 10 août, le Colonel adressait au Ministre une lettre dans laquelle il faisait ressortir que les charges d'incendie étaient moins lourdes qu'en temps normal par suite de la fermeture des théâtres, la suppression des permissions et la participation au service de tous les hommes du Corps dont aucun n'était à instruire. L'effectif du Corps porté à 2114 hommes par l'arrivée des réservistes, excédant de beaucoup les besoins, il proposait de former avec les disponibilités un bataillon de marche de 800 hommes répartis entre quatre compagnies dont l'encadrement en officiers et sous-officiers seraient également tiré du Régiment.

Ces propositions ne furent pas agréées, le Gouverneur militaire de Paris décida que toutes les forces disponibles du Régiment de Sapeurs-Pompiers resterait à sa disposition jusqu'à nouvel ordre. Le 14 août, il affecta huit détachements de 100 hommes au service d'ordre dans la banlieue, à Puteaux, Levallois, Saint-Ouen, Saint-Denis, Pantin, Montreuil, Ivry, Vanves où ils devaient rester jusqu'au 5 septembre 1914.

Le dimanche 30 août, commença la série des incursions des aéroplanes ennemis : cinq bombes furent lancées sur la ville dans le quartier de la gare de l'Est faisant six victimes (1 tué, 5 blessés) mais ne causant pas d'incendie.

Les opérations du début ayant permis à l'ennemi de se rapprocher de Paris, la ville fut mise en état de défense et le Régiment fournit un certain nombre de détachements pour diverses opérations de guerre.

Le 5 septembre, un lieutenant avec 45 hommes transportés en automobile exécutèrent une reconnaissance dans la région de Creil, Chantilly, Senlis.

Le 6 septembre, après une conférence avec le Colonel de la Garde et le Lieutenant-Colonel des Sapeurs Pompiers, le Préfet de police détermina dans quelles proportions il pouvait être donné satisfaction aux demandes de départ volontaire pour les unités combattantes sans nuire au service spécial des deux Corps et la fixait au tiers de l'effectif des officiers et gradés.

En exécution de cette convention un cadre de : 3 capitaines, 10 lieutenants, 27 sous-officiers, 33 caporaux, précédemment employés comme instructeurs au 3ème Régiment de marche du 1er Partner furent définitivement affectés à ce Corps. Constitué à Rueil et aux Tourelles, ce Régiment partit le 28 novembre pour la Somme où il prit les tranchées vers le 10 septembre 1914 après un entraînement de 15 jours à proximité du front. Réduit par suite du départ des Anglais, Italiens, Russes et Alsaciens et par les pertes considérables qu'il avait subies, ne pouvant se reconstituer dans les dépôts, ce Corps fut dissous le 13 juillet 1915. La Compagnie de mitrailleuses et les hommes restant furent affectés au 2ème Régiment de marche de la Légion Etrangère ; les officiers et cadres reçurent des affectations dans la 10ème Armée. Cinq d'entre eux : MM. BERGEROT, JEAN, MARTIN, VARHEIT, FOCKENBERGHE trouvèrent une mort glorieuse dans les offensives de septembre 1915 à juillet 1916.

Outre les cadres du Régiment étranger, 45 officiers, 312 sous-officiers et 306 caporaux et sapeurs, formés dans des cours spéciaux, à Paris, furent autorisés à prendre part aux opérations de guerre dans les unités combattantes.

Au commencement de 1915, les appareils lance-flammes expérimentés au Régiment ayant été adoptés, le Ministre décida que des Compagnies composées d'anciens Sapeurs-Pompiers de Paris seraient constituées pour l'utilisation de ces appareils ; le Régiment fut chargé d'organiser ces unités ainsi que leur dépôt qui resta longtemps dans une de ses casernes. Il eu également à participer dans une large mesure à la formation des Compagnies Z (gaz) dont les cadres furent en grande partie constitués avec des gradés du Corps.

Tous ces prélèvements furent renforcés par le renforcement du Régiment, en septembre 1914, de 350 hommes de la classe 1914. L'effectif total se trouva alors réduit à 23 officiers et 1700 hommes : soit 1 officier par compagnie ou service.

Mais tandis que l'effectif diminuait, le service du Régiment s'étendait bien au-delà des limites de la ville de Paris.

Les grandes villes du front soumises à de violents bombardements se trouvant impuissantes à assurer le service d'incendie par leurs propres moyens demandèrent les secours du Régiment. Des détachements de force variable avec des autopompes, commandés chacun par un Officier ou sous-officier furent envoyés à Reims, à Verdun, à Soissons, à Dunkerque, à Amiens, à Abbeville, à Compiègne, à Bar-le-Duc, à Chalons, à Epernay.

Puis, sous la menace des bombardements à longue distance, terrestres, marins ou aériens, le Régiment fut appelé à coopérer à la défense contre l'incendie sur toute l'étendue de la France.

Des officiers furent chargés de visiter les poudreries nationales, les pyrotechnies, les grands ports de guerre et de commerce, les arsenaux, les écoles d'aviation, etc. pour y organiser ou réviser les services d'incendie.

De nombreux instructeurs furent fournis pour initier le personnel des centres importants à la manœuvre du matériel de secours.

2

Tous ces services extérieurs furent assurés sans que le service de la Capitale en souffrit. Paris fut cependant assez sérieusement éprouvé par les torpillages aériens, les bombardements à longue portée, et des sinistres graves éclatèrent dont le nombre s'accrut en proportion du développement considérable et soudain des exploitations industrielles dans la ville et la banlieue.

D'autre part, les Compagnies de Sapeurs-Pompiers de la banlieue ayant été désorganisées par la mobilisation, le Régiment de Paris eut à étendre son service dans tout le camp retranché ; l'ordre fut donné aux casernes et postes de faire immédiatement partir les secours pour tout appel d'établissement intéressant la défense nationale situé dans le département de la Seine ; l'autorisation était demandée au Préfet de police quand les limites du département devaient être franchies.

En 1918, les alertes furent de plus en plus fréquentes. Le bombardement par pièces à longue portée menaçant de devenir plus intense avec la nouvelle avance de l'ennemi, il fut décidé que quatre grands postes seraient créés en banlieue.

Ils furent établis à Boulogne, Levallois, dans la Plaine Saint-Denis et à Vincennes. Chacun d'eux comprenait : 1 officier, 25 hommes et 2 autopompes.

Depuis le début de la campagne, le Régiment s'était surmené. Il avait saisi avec empressement toutes les occasions de se rendre utile. En novembre 1917, l'effectif était réduit à 1600 hommes alors que tous les théâtres avaient successivement fait leur réouverture, entraînant la charge d'un service de représentation variant de 200

à 300 hommes. Le départ au front de la classe 1914 mit le Colonel dans l'obligation de demander du renfort. A la suite de cette demande l'effectif fut porté à 2100 hommes avec des territoriaux et des réservistes de la territoriale. Mais le Régiment n'ayant reçu aucun contingent des classes 1915-16-17-18, se trouva exclusivement composé de classes anciennes.

Parmi les principaux sinistres de Paris et de la banlieue pendant la guerre, nous relevons : les explosions de la rue Tolbiac (43 tués, 97 blessés), de la redoute de la

Double-Couronne, de l'usine d'acide picrique de Massy-Palaiseau, de deux usines d'artifices d'Aubervilliers, du dépôt de grenades de la Courneuve (à la suite duquel 50 sapeurs spécialistes travaillèrent activement pendant 15 jours à bâcher les toitures des usines pour permettre la reprise du travail) ; les grands incendies du Bon Marché, des Magasins Généraux (cinq), du passage Dubail, où périrent 7 ouvriers, de Paris-France (12.000 mètres carrés), l'effondrement de deux ailes d'un grand bâtiment de cinq étages de près de 100 mètres de longueur à Billancourt, etc...

Au cours des raids des aéronefs ennemis, le Régiment avait reçu la mission d'alerter la population parisienne. L'alarme était donnée par les voitures d'incendie munies de sirènes, qui en un quart d'heure parcouraient 400 kilomètres de rues et quelquefois à deux reprises dans la même nuit.

La « berlogue » sonnée par des clairons du Corps sur automobiles était le signal de fin d'alarme.

Les alertes furent parfois données au cours même des raids et pendant l'un d'eux les voitures d'incendie essuyèrent le feu des mitrailleuses aériennes ennemis.

Le Régiment de Sapeurs-Pompiers répondit sans défaillance à tous les appels et s'employa avec toutes ses ressources, tout son cœur, à soulager les innombrables misères de la population parisienne. Personne n'a, d'ailleurs, à aucune époque de son existence, fait appel en vain à son dévouement. Le Gouverneur militaire de Paris lui a

3

rendu un hommage mérité dans l'Ordre général n° 40, du 6 février 1918, ainsi conçu :

« Pendant la nuit du 30 au 31 janvier 1918, au cours du bombardement de Paris par les aéronefs ennemis, le Régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris a été appelé à porter secours simultanément sur les différents points de la ville.

« La rapidité et la précision avec lesquelles ces secours ont été dirigés, l'efficacité des mesures prises, l'énergie du personnel employé ont été remarqués par la population et le Gouvernement lui-même en a fait la remarque dans ses communiqués.

« J'adresse au Régiment l'expression de mon entière satisfaction. »

Signé : Général DUBAIL

On compta à Paris 70 alertes de raids aériens. En 1918, il y en eut jusqu'à treize en onze nuits consécutives.

Les raids les plus importants sont les suivants :

31 janvier 1916. – Raid de zeppelins : 20 bombes, 9 maisons écroulées, 25 tués, 18 blessés.

31 janvier 1918. – Raid d'avions : 71 bombes, incendie et écroulement de 4 maisons, 25 tués, 78 blessés. Grand feu aux Magasins généraux.

8-9 mars 1918. – Raid d'avions : 27 bombes, 13 maisons incendiées ou écroulées, 12 tués, 37 blessés. Une torpille de 100 kilos détruit entièrement une maison de cinq étages, rue Geoffroy-Marie, n° 3 et 5. De nombreuses personnes réfugiées dans les caves sont sauvées.

11-12 mars 1918. – Raid d'avions : 39 projectiles, 24 maisons écroulées, 28 tués, 29 blessés. Plusieurs incendies graves. En outre une panique à la station Bolivar entraîne la mort de 60 personnes : 100 autres furent blessées.

13 avril 1918. – Raid d'avions : 7 torpilles, une de 300 kilos détruit un égout, éventrant une grosse conduite d'eau et une conduite de gaz de 600 mm qui s'enflamme, incendiant deux immeubles de 6 étages, 4 maisons écroulées, 20 tués, 30 blessés.

2 juin 1918. – Raid d'avions : 6 torpilles, dont une de 300 kilos, 5 maisons écroulées, 5 blessés.

7 juin 1918. – Raid d'avions : 44 bombes ou torpilles, 1 tués plusieurs blessés.

16 juin 1918. – Raid d'avions : 7 torpilles, grand incendie de Paris-France, 2 tués, 4 blessés.

27 juin 1918. – Raid d'avions : 6 torpilles, incendie, 1 tué.

28 juin 1918. – Raid d'avions : 20 torpilles, 10 tués, une dizaine de blessés, 11 immeubles très abîmés.

16 septembre 1918. – Raid d'avions : 25 bombes et torpilles, grave incendie aux Magasins Généraux.

On constate un nombre beaucoup moins élevé de victimes au cours des six derniers raids, la population s'étant habituée à descendre dans les caves. Pendant le jour, c'était le bombardement par canons à longue portée avec sa lamentable liste de victime.

589 torpilles et obus sont tombés sur Paris, tuant plus de 400 personnes et en blessant plus de 800 ; le bus tombé sur l'église Saint-Gervais a causé à lui seul près du quart de ces pertes.

Chaque caserne et chaque grand poste avait été munis d'une ambulance automobile et d'un médecin de garde. Cette voiture marchait pour tout point de chute de projectile dans le secteur de la station ; elle partait avec l'autopompe dite « Premier secours ».

Des équipes de sapeurs charpentiers avaient été constituées avec dix voitures d'outils et de bois d'étalement, dont deux automobiles, qui, aussitôt les projectiles tombés, étayaient ou abattaient les parties des maisons menaçant ruine, de manière à permettre les sauvetages et à limiter les dégâts. Elles procédaient ensuite à la couverture des toitures endommagées, à la clôture des immeubles, au déménagement des mobilier en péril, à la recherche des projectiles enfouis dans le sol et non éclatés, etc...

Ajoutons que le nombre des feux était considérable, le Régiment eut à répondre à 8000 appels en 1917 et à éteindre 1800 incendies.

De plus, si l'on tient compte que le Corps avait à essayer mensuellement 8000 bouches d'incendie de Paris et les moyens de secours des établissements publics et privés, à vérifier les canalisations de banlieue, à éprouver les avertisseurs publics et privés, à faire l'instruction du personnel des usines, à fournir 80 instructeurs aux lycées, collèges et sociétés de préparation militaire, que 100 sapeurs travaillaient en permanence dans les usines de guerre ou étaient détachés à la terre, etc... on conviendra que le Régiment a produit son maximum d'effort utile et que pour résister à un tel surmenage physique, il a fallu que le ressort moral fut particulièrement bien trempé.

A différentes reprises, le Régiment fut également appelé à opérer à grande distance, par exemple pour le déblaiement du tunnel du Roule à l'intérieur duquel un train chargé de benzol et d'acide sulfurique avait déraillé et formait des mélanges détonants, tout en

obstruant l'artère principale entre Paris et Rouen ; lors des incendies de la 2ème réserve d'aviation, aux Mortemets, à Versailles, et de l'usine d'épuration de coton à Hodent, à 63 kilomètres de Paris, où, deux heures après l'appel, les secours étaient maîtres du feu.

Au cours de ces diverses opérations d'incendie et de sauvetage, aux armées [au front] comme à l'intérieur, 1 sous-officier et cinq caporaux et sapeurs ont été tués et plus d'une centaine blessés.

Deux croix d'Officier de la Légion d'honneur, dix de Chevalier, trente six Médailles Militaires, cent soixante dix sept Croix de Guerre furent les récompenses obtenues par les militaires du Régiment de Sapeurs-Pompiers maintenus au Corps.

En totalisant tous les départs, on constate que le Régiment de Sapeurs-Pompiers a fourni aux armées combattantes (infanterie, génie, troupes spéciales pour l'emploi des gaz ou le jet des liquides enflammés, aviation, etc...) :

27 officiers de son cadre normal, 139 officiers provenant des sous-officiers, caporaux et sapeurs, 266 sous-officiers, 176 caporaux, 613 sapeurs, soit plus de la moitié de son effectif.

5

- * 3 croix d'Officier de la Légion d'honneur,
- * 39 croix de Chevalier de la Légion d'honneur,
- * 93 Médailles Militaires,
- * 377 Croix de Guerre,
- * 170 citations à l'armée,
- * 66 citations au corps d'armée,
- * 122 citations à la division,
- * 72 citations à la brigade,
- * 182 citations au régiment,

furent les récompenses méritées par les survivants de cette légion de volontaires dont le rayonnement de gloire illumine le drapeau du Régiment et le tire de l'ombre où la modestie de sa mission, incontestablement utile mais sans éclat, l'eût laissé.

Douloureuse fut la rançon de cette gloire.

La liste des morts à l'ennemi compte 227 noms : 54 officiers, 107 sous-officiers, 25 caporaux et 41 sapeurs. Le nombre de ceux qui sont revenus indemnes est insignifiant.

Inclinons-nous devant ces tombes qui jonchent la route de la victoire ; gardons pieusement dans nos cœur la mémoire des disparus ; que de générations en générations leurs noms se transmettent et que leur exemple soit à jamais l'inspirateur des nobles pensées, le stimulant des actes généreux et héroïques qui accroîtront encore le patrimoine d'honneur du Régiment de Sapeurs-Pompiers.

Mais que le souvenir orgueilleux des exploits guerriers ne nous incline point à négliger les obligations ou à mésestimer les mérites de l'œuvre de paix.

N'oublions point d'honorer les victimes bénévoles dont le sacrifice, à toutes les époques, illustre nos fastes. N'oublions pas que la liste de nos morts ouverte il y a plus d'un siècle ne se fermera jamais ; que la grandeur et la noblesse de notre mission éclatent dans les vertus obscures, déployées au long des jours et des nuits, dans l'accomplissement régulier de devoirs monotones, vulgaires, parfois odieux, toujours tyranniques et assujettissants, mais féconds et sacrés, puisque la sécurité repose sur eux de la Ville où bat le cœur de la France.

(Ces informations sont tirées du site suivant)

<http://www.acaspp.com/régiment/index.html>

Olivier SCHILLÉ passionné d'histoire militaire et par devoir de mémoire pour nos grands anciens, a mis en ligne une rubrique sur le Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris pendant la guerre de 1914-1918, fruit de longues et nombreuses recherches.

Missions et opérations diverses

Missions et opérations diverses du Régiment en 1914 - 1918

Envoi d'une grande échelle et de son personnel de manœuvre au Quartier Général de la Xème Armée (15 décembre 1914 - 21 janvier 1915).

Envoi en Italie d'une mission comprenant : 1 officier ingénieur, deux gradés et deux sapeurs pour expérimenter les appareils lance-flammes devant l'armée italienne (21 octobre 1915).

6

Envoi le 22 octobre 1917, à Bourbonne-les-Bains, de deux grandes échelles avec un sergent-major et huit hommes pour le démontage d'un Zeppelin.

Inspection technique des compagnies spéciales par le Capitaine ingénieur.

Etudes en vue de l'amélioration des canalisations d'eau suburbaines et création de bouches d'incendies à fort débit à proximité des points dangereux.

Recherche de toutes les ressources en eau pouvant être utilisées en cas d'incendie dans l'éventualité d'une destruction des canalisations régulières par le bombardement.

Les Ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur et de l'Armement chargent le Colonel de vérifier et d'organiser les secours contre le feu dans :

Les ports de guerre et arsenaux de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon et les ports de commerce de Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Cette, Marseille, La Palice, Le Croizic, Saint-Nazaire ; les pyrotechnies des Ingoufs, de Saint-Nicolas, de Saint-Michel, du Vergeroux et de Milhau ; toutes les poudreries nationales ; les écoles et dépôts d'aviation ; les dépôts d'aviation et d'aéronautique de la marine ; les ateliers et établissements d'artillerie ; les usines de Ruelle, d'Indret, de Guérigny, et l'arsenal de Roanne, les usines importantes et dangereuses, les fabriques de gaz asphyxiants et d'explosifs du département de la Seine.

Etudes sur place et organisation défensive contre l'incendie des villes du front.

Participation aux travaux exécutés pour la protection des trésors artistiques de Paris, notamment à l'enlèvement des vitraux de la Sainte-Chapelle.

Reconnaissance des abris de bombardement dans plus de 2.000 immeubles.

Détachement dans plusieurs communes suburbaines de conducteurs d'automobiles et de mécaniciens pour assurer la conduite et le service des voitures d'incendie.

Service du Régiment dans les villes Bombardées

REIMS

Le 2 mars 1915, 1 officier et 30 hommes avec trois autopompes sont envoyés dans la ville en flamme. Ils sont renforcés de 20 hommes à partir du 30 avril 1917 et maintenus jusqu'au 30 mai 1918, date à laquelle la situation devint si grave qu'ils reçurent l'ordre d'évacuer la ville.

Ce détachement relevé tous les trois mois assura le service d'incendie et de sauvetage pendant plus de trois ans, sous des bombardements qui furent quelquefois très violents et durèrent des semaines entières.

C'est surtout au cours des années 1917 et 1918 que la lutte contre le feu a été des plus pénibles. Ce ne sont plus seulement quelques maisons isolées qui brûlent, mais des quartiers entiers. Les hommes du détachement travaillent jour et nuit sans pouvoir être relevés et s'efforcent de diminuer les ravages.

En avril 1917, l'Hôtel de Ville et 120 maisons voisines devenaient la proie des flammes. La destruction des canalisations ne permettait que l'emploi de moyen de fortune pour combattre l'incendie.

7

Au cours du mois d'avril 1918, la situation devint extrêmement critique et la ville fut menacée d'une destruction totale ; du 6 au 13 avril, un bombardement continu à obus incendiaire mit le feu à 630 maisons. Dans une seule journée, le 21 avril, 120 maisons furent incendiées.

Malgré le surmenage intensif auquel il fut soumis pendant cette dure période, le détachement n'a pas faibli. Il a accompli sa mission, dormant sur place, parcourant sans cesse les îlots menacés. Obligé de changer constamment leurs points d'attaque, hommes et gradés ont donné jusqu'à l'extrême limite des forces humaines.

Vers fin mai 1918, les quartiers N.-E. ayant été pris par l'ennemi, le détachement évacua la ville.

Jusqu'en avril 1917, on utilisa les canalisations urbaines pour l'extinction des incendies. Mais la destruction des conduites par le bombardement obligea de recourir à des moyens de fortune. On se servit des puits. On installa en différents

points de la ville de nombreuses cuves d'une capacité s'élevant souvent à plusieurs mètres cubes.

Le nombre des incendies combattus par le détachement du Régiment s'élève à plusieurs centaines, mais certains sinistres s'étendirent à des quartiers entiers et durèrent plusieurs jours. Toutefois, 1200 maisons, environ le dixième, purent être préservées.

Indépendamment des incendies, les sapeurs du détachement ont participé à l'enlèvement des vitraux de la cathédrale et de l'église Saint-Rémy. Ce travail périlleux exécuté à la hâte, sans échafaudage, dura plus de trois mois.

Au cours de leur séjour à Reims, les détachements du Régiment ont obtenus 87 citations avec Croix de Guerre et 5 Médailles Militaires. Ils ont obtenu, le 5 mars 1918, une citation collective à l'ordre de l'Armée.

Sont morts au feu, à Reims :

* **Sergent THÉRON**, tué par un obus allemand le 6 avril 1917, en combattant un incendie.

* **Sapeur MARTIN**, tué par un obus allemand le 6 avril 1917, en combattant un incendie.

* **Sapeur GIBIER**, tué le 11 mars 1918, à la suite d'une chute dans un incendie.

* **Sapeur DESAVEINES**, tué le 16 avril 1918, par éclat d'obus au cours d'un incendie.

Une trentaine de sapeurs ont été blessés plus ou moins grièvement, par éclat d'obus, intoxication ou chute de matériaux ; trois furent amputés.

VERDUN

Le 20 mars 1916, un détachement du Régiment comprenant un capitaine et 30 hommes part pour Verdun, emmenant trois autopompes.

A son arrivée, le chef de détachement se met à la disposition du Général commandant la Place, et s'installe en cantonnement à l'Hôtel de Ville, dans une situation assez centrale et où des caves suffisamment solides permettaient d'abriter les hommes pendant les bombardements intenses.

Dès le début, ce détachement eut à combattre des incendies très violents au cours de bombardements continus.

8

La canalisation ayant été mis hors de service et les seules ressources en eau étant limitées à la Meuse, les sapeurs installèrent des cuves à eau sur différents points de la ville et notamment dans la partie haute. Ils remplirent également les citernes qu'ils trouvèrent en bon état.

Ce détachement relevé comme les autres tous les trois mois eut à intervenir dans 150 incendies environ.

Le 26 septembre 1917, la situation militaire autour de la ville s'étant amélioré et la valeur des constructions restantes ne présentant plus qu'un minime intérêt, le détachement rentra à Paris. Il était resté dix-huit mois à Verdun.

Malgré les dangers et les fatigues de toutes sortes, les différents détachements qui se sont succédés ont rempli leur mission à l'entièvre satisfaction du Général commandant la Place et ont obtenu 15 citations avec croix de guerre et 4 médailles d'honneur.

Deux sapeurs ont été tués au cours des opérations :

- * **AYROLES**, tué le 7 août 1916 par éclats d'obus.
- * **HARY**, tué le 7 août 1916 par éclats d'obus.

Une dizaine furent blessés par la chute de matériaux.

AMIENS :

Le 27 avril 1918, un détachement comprenant un adjudant et 21 hommes avec deux autopompes, fut envoyé à Amiens au moment où la ville était particulièrement éprouvée par le bombardement et les incendies.

Ce détachement eût à combattre de nombreux incendies dont plusieurs très importants. Il rendit en outre de réels services dans différents cas.

Les bouches d'arrosage et les bornes-fontaines de la localité étant insuffisantes, en raison de leur petit diamètre et de leur éloignement, pour alimenter directement les autopompes à grand débit, des réservoirs artificiels comprenant des cuves ou bacs métalliques furent installés en différents points de la ville. Ces réservoirs, au nombre de 51, enterrés pour éviter les déchirures par éclats d'obus, étaient maintenus constamment remplis d'eau.

Le service des eaux de la ville n'ayant plus ni direction, ni personnel, les militaires du détachement furent chargés de le réorganiser.

Les sapeurs mécaniciens procédèrent à la remise en état des machines hydrauliques du château d'eau et des conduites au prix des plus grandes difficultés.

D'autres travaux importants tels que la descente des vitraux, orgues, objets d'art de la cathédrale, furent exécutés par les sapeurs.

Ils coopérèrent également à l'enlèvement des fresques de PUVIS de CHAVANNES et au déménagement du musée, etc... ainsi qu'à la protection de différents bâtiments de la ville.

Enfin ils rendirent de multiples services en recouvrant et clôturant un grand nombre d'immeubles.

Trois sapeurs furent blessés au cours des opérations.

9

La situation militaire s'étant améliorée, le détachement rentra le 31 octobre 1918 ; il fut cité à l'ordre de la Place par le Commandant d'armes.

SOISSONS :

La ville de Soissons ayant été très éprouvée par le bombardement et l'incendie, le Commandant d'armes demanda, le 20 juillet 1916, un sous-officier et un caporal pour diriger le service des secours.

Ces gradés avaient sous leurs ordres six sapeurs du Génie ; mais, le nombre d'incendies ayant considérablement augmenté et menaçant la ville d'une destruction totale, des renforts furent demandés : un capitaine et vingt et un gradés ou sapeurs furent envoyés avec deux autopompes.

Ce détachement maîtrisa de nombreux sinistres et rentra au bout de quatre jours laissant sur place une autopompe, un sous-officier et cinq hommes. Ceux-ci assurèrent le service jusqu'au 28 mai 1918, date à laquelle ils durent rentrer d'urgence à Paris en raison de la situation militaire.

Les ressources en eau de la localité étaient fournies par l'Aisne et par une canalisation alimentant insuffisamment des bouches de 40 mm. D'autres points d'eau furent installés dans la ville.

Le détachement eut à combattre une quarantaine de sinistres.

Un sous-officier et un caporal furent cités à l'ordre du 37ème Corps d'Armée.

ABBEVILLE :

Le 20 mai 1918, le Ministre de la Guerre, demanda au Préfet de Police, l'envoi d'un détachement, composé d'un sous-officier, dix caporaux et sapeurs. Satisfaction fut aussitôt donné.

La ville étant très bombardée et les ressources en eau étant faible, les Sapeurs-pompiers ne purent utiliser que quelques points d'eau dans la rivière et des bouches de 40 mm avec une pression insuffisante.

En dehors de l'extinction de nombreux incendies, ils furent employés à de multiples travaux d'étalement d'immeubles, d'abattage de murs menaçant ruine, d'épuisements de caves, d'assainissement, de recherches de victimes sous les éboulements ; ils se rendirent utiles avec leur zèle et leur dévouement habituels.

Deux sapeurs furent blessés au cours des opérations.

Il fut rappelé à Paris le 30 octobre 1918.

CHÂLONS :

Le 5 novembre 1917, un détachement du Régiment composé de un sous-officier, six caporaux et sapeurs a été envoyé à Châlons-sur-Marne avec une autopompe.

Dès décembre 1917, il eut à combattre des incendies très importants e différents point de la ville.

En mars 1918, Châlons-sur-Marne fut l'objet chaque nuit d'un bombardement aérien intense qui provoqua de nombreux sinistres.

10

En juillet 1918, la ville fut soumise à un bombardement par pièces à longue portée.

Le 17 juillet, le détachement coopéra à l'extinction d'un train de munitions.

A cette époque, les sapeurs étant très surmenés, l'effectif fut doublé, sur la demande du Commandant d'armes et porté à un sergent-major, un sergent et douze caporaux ou sapeurs.

Les ressources en eaux étaient fournies par la Marne et une grosse canalisation formant ceinture.

En septembre, la situation de Châlons-sur-Marne s'améliore très sensiblement. Le 1er novembre, le détachement rentre à Paris à l'exception d'un sergent maintenu comme instructeur des équipes de remplacement.

Le détachement obtint 14 citations avec croix de guerre, pour avoir combattu avec courage et dévouement de nombreux incendies sous le feu de l'ennemi et avoir notamment contribué à l'extinction d'un train de munitions dont les projectiles explosaient.

EPERNAY :

En mai 1918, lors de l'avance de l'armée allemande, le G.Q.G. du groupe d'armée du Nord donna l'ordre au Capitaine commandant le détachement de Reims d'évacuer cette ville et de se rendre à Épernay ; un adjudant, vingt et un caporaux ou sapeurs et deux autopompes restèrent dans cette localité pour assurer le service d'incendie et de sauvetage, les autres rentrèrent à Paris.

Dès le début, le détachement eu à combattre de violents incendies. A partir du 16 juillet, les bombardements devinrent si intenses que le Général commandant la Place fit demander en renfort un fourgon-pompe avec son personnel et son matériel. Satisfaction lui fut donnée et un Officier prit le commandement.

A son arrivée, il trouva la ville évacuée, privée d'eau, de gaz et d'électricité. Aucun service municipal n'y fonctionnait plus. Il n'existait même plus de troupes cantonnées.

Le détachement ayant à intervenir très souvent sous le bombardement, fut vite surmené. Le Général commandant d'armes demanda un nouveau fourgon-pompe en renfort avec 10 sapeurs.

Les seules ressources en eau étaient fournies par un petit ruisseau, le Cubry, très souvent à sec, et dans la Marne presque inutilisable. Elles étaient notamment insuffisantes et d'importantes réserves d'eau constituées par des bassins et citerne furent aménagées sur une dizaine de points.

Plus tard les conduites furent réparées.

Le détachement eut à intervenir dans une trentaine de violents incendies et à opérer le sauvetage de 12 personnes ensevelies sous les décombres.

Sa conduite lui valut vingt et une citations avec croix de guerre.

[Le 16 avril 1918, le sapeur DESAVEINES a été tué par éclats d'obus au cours des opérations.]

Trois sapeurs furent blessés pendant les opérations

11

DUNKERQUE :

Le port de Dunkerque étant soumis à des bombardements incessants par pièce à longue portée et par avions, le Généralissime demanda qu'un détachement composé d'un adjudant, un sous-officier, dix-huit caporaux et sapeurs fut envoyé pour renforcer l'effectif des sapeurs-pompiers de la Place. Le Ministre de la guerre donna l'ordre de satisfaire à cette demande.

Le détachement arriva le 2 novembre 1917 et fut remplacé au bout de deux mois et dix jours par des anciens sapeurs du Régiment prélevés sur les unités du front. Il rentra à Paris, sauf l'adjudant et le sergent qui furent maintenus jusqu'au 29 octobre 1918.

Pendant son séjour à Dunkerque, il opéra de nombreuses extinctions et des sauvetages et donna toute satisfaction à la municipalité.

Le Maire de la ville exprima la gratitude de la population dans une lettre adressée au Chef de corps.

BAR-LE-DUC :

La ville de Bar-le-Duc ayant souffert de graves incendies consécutifs à des raids aériens ennemis, le Régiment de Sapeurs-Pompiers reçut, le 3 octobre 1917, l'ordre

d'envoyer dans cette Place un détachement commandé par un capitaine et comprenant trois sergents et vingt-quatre caporaux et sapeurs avec deux autopompes.

Le cantonnement fut établi à la mairie.

Les ressources en eau étant insuffisantes, notamment dans la ville haute, nos sapeurs établirent des points d'eau.

Les gradés firent l'instruction des détachements de territoriaux qui servaient de pompiers auxiliaires.

En outre des nombreux incendies dans la ville et ses environs qu'il eut à combattre, le détachement fut utilisé à abattre les pans de mur des maisons menaçant ruine, à descendre et à mettre en sûreté les œuvres d'art du musée, des églises Saint-Pierre et Saint-Antoine, les archives de la Mairie.

Le Conseil municipal tint à exprimer sa satisfaction à nos sapeurs dans sa séance du 9 mars 1918.

COMPIEGNE :

Le 5 septembre 1915, sur la demande de la direction des Beaux-Arts, le Préfet de police, d'accord avec le Gouverneur militaire de Paris, envoya à Compiègne, pour la protection du Palais et de l'ambulance qui y était installée, un détachement composé de un sous-officier et quatre caporaux ou sapeurs.

Le matériel d'incendie fût remis en état et des mesures furent prises pour assurer la préservation des bâtiments.

Le détachement s'acquitta non seulement de la mission qui lui était confiée, mais prêta son concours à la ville de Compiègne dans de multiples incendies ; en mars 1917, il fut utilisé à démonter un zeppelin descendu par notre artillerie.

27 projectiles tombèrent aux environ du Palais, un seul l'atteignit sans faire de dégâts importants.

12

En mars 1918, la situation étant très grave, le détachement reçut l'ordre de rentrer.

Le 30 avril, il fut rétabli ; mais devant l'intensité du bombardement et le nombre des incendies, il dû être renforcé et porté à un sous-officier et sept caporaux ou sapeurs ; un piquet de vingt-cinq soldats lui fut adjoint.

Le bombardement diminua vers le 10 août, en raison de l'avance de nos troupes, pour reprendre avec violence le 19.

Dans la nuit du 21 au 22 août, 6 torpilles lancées par des avions tombèrent sur le Palais causant des dégâts peu importants.

Notre détachement reçut l'ordre de rentrer à Paris le 29 octobre, les autorités militaires et civiles firent savoir au Chef de corps avec quel dévouement et quel zèle il s'était acquitté de sa mission. Il obtint quatre citations avec croix de guerre.



Capitaine Paul MARTIN - La Compagnie de Pompiers - Source B.D.I.C.



Hôtel de Ville - La cour - Pompiers de Paris cantonnés à Verdun - la voiture de premier secours
Source: B.D.I.C.

Militaires du Régiment "Morts pour la France" en 1914/1918

Certains d'entre-eux étaient affectés à leur demande dans une unité combattante au moment de leur disparition.(leurs noms ne sont pas inscrits..)

Ils n'en restent pas moins des sapeurs pompiers de Paris.

Ci-dessous une liste présentée dans l'ordre alphabétique par ses nom, prénom(s), grade, affectation, date du décès et genre de mort.

AYROLES

Marcel François

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

07/08/1916

Tué par éclat d'obus

Citation : " Le 7 août 1916, le sapeur AYROLES et le sapeur HARY furent tués par des éclats d'obus, alors qu'avec un détachement du Régiment, ils coopéraient à l'extinction des incendies dans la ville de Verdun ". La Médaille Militaire leur fut conférée à titre posthume.

COËFFÉ

Léon Henri Alfred

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

11/05/1915

Mort de tuberculose pulmonaire contractée au service

DE BEAULAINCOURT

Joseph Antoine Hardy Marie Ange Chacachas

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

17/03/1915

Fracture du crâne

DÉSANDRÉ

Lucien Joseph Ange

MAM

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

22/10/1915

Blessure de guerre

Citation : " Le 20 octobre 1915, vers 22 h 30, un violent incendie se déclara, 164, rue de Tolbiac à Paris. Pendant le déblai, le médecin-major de 2e classe

DESANDRE fut grièvement blessé par l'explosion d'une grenade. Il décéda dans la nuit à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Peu avant son décès, le médecin-major de 2ème classe DÉSANDRÉ reçut, des mains du Président de la République, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. "

15

DESAVEINES

André Albert

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

16/04/1918

Tué par éclat d'obus

Citation : " Le 16 avril 1918, le sapeur DESAVEINES fut tué par un éclat d'obus à la tête en combattant un incendie, alors qu'avec un détachement du Régiment il coopérait à l'extinction des incendies dans la ville d'Épernay." La Médaille Militaire lui fut conférée à titre posthume.

DUBOIS

Henri

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

15/09/1918

Suite de grippe thoracique contractée en service

GIBIER

Charles

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

11/03/1918

Fracture du crâne

HARY

Émile

SAP

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

07/08/1916

Tué par éclat d'obus

Citation : " Le 7 août 1916, le sapeur AYROLES et le sapeur HARY furent tués par des éclats d'obus, alors qu'avec un détachement du Régiment, ils coopéraient à l'extinction des incendies dans la ville de Verdun ". La Médaille Militaire leur fut conférée à titre posthume.

TEYSSEIRE

Gabriel Charles

CBA

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

27/06/1918

Asphyxie à la suite d'un incendie provoqué par des bombes aériennes

THÉRON

Ernest

SGT

Régiment de Sapeurs Pompiers de Paris

06/04/1917

Tué par éclat d'obus

SOURCES : SGA/DMPA/Mémoire des Hommes -

Ministère de la Défense

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?page=base_recherche&_Base=MPF1418&_Action=1

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom AYROLES

Prénoms Marcel, Français

Grade Sapeur de 2^e classe RSP

Corps Régiment de Sapeurs-Pompiers

N° 3964 au Corps. — Cl. 1914
Matricule. 29 au Recrutement Seine 6^e Bureau

Mort pour la France le 7 Avril 1916

à Perdun (Meuse)

Genre de mort tué par éclat d'obus

Né le 24 Juin 1894

à Paris Département de la Seine

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon). } (3^e Arr^e)
à défaut rue et N°. }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. Jugement rendu le 20 Juin 1919
par le Tribunal de la Seine
acte ou jugement transcrit le 21 Juillet 1919
à Paris (1^{er} arr^e)

N° du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

COEFFÉ

Nom

Prénoms Louis Henri Alfred

Grade Sapeur de 2^e classe

Corps Régiment de Sapeurs Pompiers

N° 3820 au Corps. — Cl. 1913
Matricule. 1013 au Recrutement au Mans (Sarthe)

Mort pour la France le 31 Juillet 1916

à Précigné, (Sarthe) dépendant de l'arrondissement de Mamers

Genre de mort Tuberculose pulmonaire

contractée au service

Né le 16 Juin 1893

à Précigné Département Sarthe

Arr' municipal (p' Paris et Lyon).
à défaut rue et N°. 1

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

Précigné (Sarthe)

N° du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom

 BEAULAINCOURT

Prénoms Joseph, Antoine, Hardy, Marie, Ange, Chasselas.

Grade Sapeur de 3^e classe

Corps Régiment de Sapeurs Pompiers

N° 292 au Corps. — Cl. 1911
Matricule. M^{me} au Recrutement de Granville

Mort pour la France le 17 Mars 1915

à l'Hôpital Claude Bernard, poste d'Infirmiers

Genre de mort Fracture de crâne à la pointe
d'une éclat d'explosif

Né le 2 Janvier 1891

à Brest Station Département (Canada)

Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon).
à défaut rue et N°.

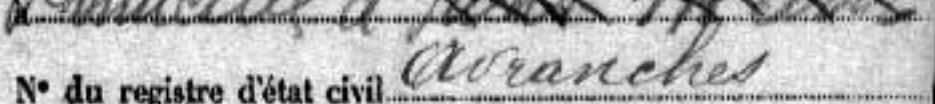
Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps

Jugement rendu le

par le Tribunal de

notre jugement transcrit le

Recueilli à 

N° du registre d'état civil 

534-708-1921. [26434.]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DESAVEINES

Prénoms André, Alber

Grade Sapeur de 2^e classe

Corps Régiment des Sapeurs Pompiers

N° 4595 au Corps. — Cl. 1919
Matricule. 1217 au Recrutement Seine et Marne
L-488

Mort pour la France le 16 avril 1918

à Reims, Épernay (Marne)
Avril 1918

Genre de mort tué par arقاء d'obus

Né le 4 Juin 1899

à Paris Département Seine

Arr' municipal (p' Paris et Lyon).
à défaut rue et N°. (15^e arr^e)

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps. Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 28 Mars 1919
à Paris (15^e arr^e)

N° du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GIBIER
 Prénoms Charles
 Grade Sapeur de 1^{re} classe
 Corps 1^{er} Régiment de Sapeurs Génie
 N° 49512 au Corps. — Cl. 191
 Matricule. 1052 au Recrutement Brulonnière
 Mort pour la France le 11 Mars 1918
 à Paris (Haute)
 Genre de mort Fracture du crâne
Blessures au service commandé
 Né le 17 Février 1881
 à Gilly-le-Saint Département de l'Yonne
 Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon).
 à défaut rue et N°. {

Cette partie
 n'est pas à remplir
 par le Corps. {

Jugement rendu le 15 Juin 1918
 par le Tribunal de Paris
 acte ou jugement transcrit le 15 Juin 1918
 à Paris le mercredi 1^{er} Juillet
 N° du registre d'état civil Mme
 534-708-1921. [26434.]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom HARY

Prénoms Emile, Gabriel, Joseph

Grade Sapeur de 2^e classe

Corps Régiment des Sapeurs Pompiers de la ville de Paris
de Verdun

N° 4363 au Corps. — Cl. 1914

Matricule. 5874 au Recrutement de la Seine 1^e Bureau

Mort pour la France le 7 Août 1916

à Verdun (Ambulance 3/10) blessé

Genre de mort tué pour obstacle d'obus

Né le 17 Novembre 1894

à Saint-Omer Département de la Seine

Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon).
à défaut rue et N°. —

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le 21 Décembre 1920

par le Tribunal de la Seine

acte ou jugement transcrit le 1 Mai 1921

à Paris 1^e arrondissement (Seine)

N° du registre d'état civil 2607

534-708-1921. [20434.]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom. THEOILLIEZ

Prénoms Georges, Charles

Grade. 2^e classe

Corps. 66^e Bataillons de chasseurs

N^o 6715 au Corps. — Cl. 1913
Matricule. 5466 au Recrutement Lille

Mort pour la France le 8 mai 1917 à la bataille de l'Ourcq (Aisne)

Genre de mort. Fait à l'ennemi

Né le 2 octobre 1893

à Lille Département Nord

Arr^r municipal (p^r Paris et Lyon).
à défaut rue et N^o. }.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps. { Jugement rendu
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 16 septembre
1919 à Faches Thumesnil
N^o du registre d'état civil 4302 Nord

269-703-1922. [26434]